

COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT



Jacqueline  
DESTREE-LAURENT  
Echevine et  
Officière de l'Etat civil

Etat civil - Population  
Etrangers - Cultes - Tutelle sur  
le CPAS

Woluwe-Saint Lambert  
Sint-Lambrechts-Woluwe  
Le 25. 09. 2023  
De 12215

BELGIQUE  
E L G I E  
€10,65  
Envoi recommandé

PRIOR  
1200  
22.09.23-16  
WOLUWE-SAINT-LAMBERTUSSTR  
WOLUWE-RUE SAINT LAMBERT

Recommandé  
Monsieur Patrick Lambert  
Sébastien Colman  
Hôtel Colman  
Avenue Paul Hyman, 2  
1200 Bruxelles

221 av Paul  
1200 Brx

**R**  
 RP  AR AANGETEKENDE ZENDING | RECOMMANDÉ | EINSCHREIBESENDUNG  
010641288500452621 220 364 990 348  
1

Nom : LAURENT

Prénom : JACQUELINE

Numéro national : 570116 - 0044

Adresse : Av de MAI 221

1. Liste des mandats, fonctions et fonctions dérivées visées aux articles 2 et 3 (énumération)<sup>1</sup>

MANDATS

- 1) Collège des Bourgmestre et Echevins  
Woluwe - 1<sup>er</sup> Lambert
- 2) Société coopérative de logement moyen SCAL
- 3) Asbl Dimension +

FONCTIONS

- 1) Echevins de la Population Etrangère, Etat civil, crèches communales, Creches, Tutelle CPAS  
Officier de l'Etat civil
- 2) Administratrice
- 3) Administratrice

FONCTIONS DÉRIVÉES

Présidente asbl Kargenou jusqu'au  
22/06/2022

<sup>1</sup> y compris pour ceux pour lesquels un congé politique a été obtenu

2. Rémunérations et avantages de toute nature <sup>2</sup> qui découlent des mandats visés aux tirets 1<sup>er</sup> à 5 <sup>3</sup> et 7 de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2, des fonctions dérivées de ces mandats visées au 6<sup>ème</sup> tiret de l'article 3, § 1<sup>er</sup>, alinéa 2 <sup>4</sup>, accompagnées des fiches fiscales

RÉMUNÉRATIONS	MONTANTS
Imposable	80.315,42
AVANTAGES DE TOUTE NATURE	MONTANTS
Frais téléphone année 2022	323,88

<sup>2</sup> On entend par « avantages de toute nature », les avantages imposables en vertu du Code des impôts sur les revenus, soit les avantages imposables perçus du chef ou au titre de l'activité professionnelle.  
<sup>3</sup> Il s'agit du montant brut en euros de toutes les rémunérations, indemnités, en ce compris les indemnités pour fonctions spéciales, traitements ou jetons de présence et avantages de toute nature découlant de l'exercice :  
1. d'un mandat électif européen, fédéral, communautaire, régional et bicommunautaire ou communal ;  
2. d'un mandat exécutif ;  
3. d'un mandat au sein d'une instance internationale ;  
4. d'un mandat au sein d'un organisme public fédéral, communautaire, régional, bicommunautaire ou local ;  
5. d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute autre structure publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics ;  
6. d'un mandat dans toute structure, publique comme privée, exercé sur désignation du Gouvernement et/ou du Collège réuni pour les y représenter.  
<sup>4</sup> électives ou non



4. Rémunérations perçues pour l'exercice d'une fonction visée au 5<sup>ème</sup> tiret de l'article 3, § 1<sup>er</sup> <sup>5</sup>, et les rémunérations <sup>6</sup> perçues pour l'exercice d'une activité reprise sous le littera b) <sup>7</sup> pour la période correspondant à l'exercice fiscal qui précède la déclaration <sup>8</sup>

RÉMUNÉRATIONS EXERCICE FONCTIONS 5 <sup>ème</sup> tiret	MONTANTS
NEANT	
RÉMUNÉRATIONS EXERCICE ACTIVITÉS littera b)	MONTANTS
NEANT	

Fait à Wobene - St Lambert le 21/09/2023

Nombre d'annexes : —

Signature



<sup>5</sup> Il s'agit d'un mandat ou d'une fonction au sein de toute structure, publique ou privée, soumise à la législation sur les marchés publics.

<sup>6</sup> Tout revenu qui n'est pas perçu sur une base régulière est calculé sur une base annuelle, divisé par 12 et placé dans l'une des catégories de revenus

<sup>7</sup> autres activités exercées à titre privé, en ce compris celles exercées en société.

<sup>8</sup> Seules les catégories de revenus suivantes, exprimées en euros bruts, sous déduction des frais professionnels fiscalement admis :

- pas de rémunérations ;
- de 1 à 499 euros bruts par mois ;
- de 500 à 1000 euros bruts par mois ;
- de 1001 à 5000 euros bruts par mois ;
- de 5001 à 10000 euros bruts par mois ;
- plus de 10000 euros bruts par mois, montant arrondi à la dizaine de milliers d'euros la plus proche.